



Le Président

Nos réf. : DAJI n° 2025 - A18

Vu le code de l'éducation ;

Vu les délibérations du conseil de la recherche de l'Université Paris-Panthéon-Assas en formation restreinte du 4 mars 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 : Le comité de sélection pour le recrutement sur l'**emploi n° 0300PR0075** est ainsi composé :

Membres affectés à l'Université Paris-Panthéon-Assas :

Bernard d'ALTEROCHE, professeur (CNU 03) - **Président**
Sophie DÉMARE-LAFONT, professeur (CNU 03) - **Vice-présidente**
Emmanuelle CHEVREAU, professeur (CNU 03)
Franck ROUMY, professeur (CNU 03)
Laurent PFISTER, professeur (CNU 03)

Membres extérieurs :

Marta PEGUERA POCH, professeur (CNU 03), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Sophie PETITRENAUD, professeur (CNU 03), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Aram MARDIROSSIAN, professeur (CNU 03), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Christophe ARCHAN, professeur (CNU 03), Université Paris 10 Nanterre
Carine JALLAMION, professeur (CNU 03), Université de Montpellier

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté référencé DAJI n°2024-A114 du 4 décembre 2024.

À Paris, le 6 mars 2025

Stéphane BRACONNIER